

IVRY

94/SEINE

MA VILLE

QUI DÉBAT

Conseil municipal
Jeudi 13 avril 2023

**Vote du budget
communal**

ivry94.fr



La solidarité au cœur du budget communal

Attentive à proposer un accès égalitaire au service public, la municipalité fait le choix de prendre directement en charge une partie des coûts réels des activités municipales.

Le mécanisme du quotient familial (QF) permet de garantir un système de tarification solidaire, calculé selon la situation de chaque famille.

Sur 170 M€ de recettes communales, la participation des usagers aux activités municipales représente seulement 8,46 M€.



La solidarité au cœur du budget communal

Par exemple, les séjours d'hiver proposés par le service vacances ont un coût d'environ 967 € par enfant.

Grâce au système du QF le coût facturé aux familles varie de 45,35 € pour le QF le plus bas à 354 € pour le QF le plus haut.



Des pertes de recettes

Depuis 10 ans :

Un manque à gagner pour la Ville en raison de plusieurs décisions gouvernementales :

- ↳ Disparition progressive de la dotation globale de fonctionnement :
26 M€ en 2011 > 0,2 M€ en 2022.
- ↳ Suppression de la taxe professionnelle.
- ↳ Baisse des compensations fiscales.
- ↳ Création des fonds de péréquation.

Soit **125 millions d'euros cumulés** depuis 10 ans (16,5 M€ en 2022).



Nos actions budgétaires pour 2023

En fonctionnement

- Subvention de la ville au CCAS et aux politiques sociales : 2,32 M€.
- Participation au financement de l'EPA ORSA pour l'aménagement de la ZAC Gagarine-Truillot : 367 700 €.
- Activités événementielles (Ivry en fête, Guinguette du Port, festivités de fin d'année : 985 000 €).
- Contribution au service Vélib : 180 000 €.
- Contribution aux services d'incendie et de secours : 1,56 M€.



Nos actions budgétaires pour 2023

En investissement

Pour le développement de la ville

- Contribution à la ZAC Ivry Confluences : 2,4 M€.
- Contribution à la ZAC Gagarine-Truillot : 1,4 M€.
- Rachat de la crèche Toupty : 900 000 €.
- Aménagement et rénovation des espaces publics : 3,7 M€.
- Soutien au développement du logement social : 3,1 M€.



Nos actions budgétaires pour 2023

En investissement

Pour favoriser des économies de fonctionnement et la transition écologique

- Rénovation énergétique de la cité administrative Saint-Just : 1,4 M€.
- Passage de l'éclairage public en LED : 600 000 €.
- Végétalisation de la place Voltaire : 500 000 €.

Deux projets structurants

Regroupement des centres techniques municipaux

Regroupement des services publics accueillant du public au centre Jeanne-Hachette.

